



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES  
SECTION DE CHIMIE ET BIOCHIMIE  
Présidence

## TP DE SUBSTITUTION DE 3ème ANNÉE DU BACHELOR - SEJOUR D'INITIATION A LA RECHERCHE

### 1a. À REMPLIR PAR L'ÉTUDIANT-E AVANT LE DÉBUT DU SEJOUR

Nom, Prénom de l'étudiant-e :  
E-mail de l'étudiant-e :  
Cursus (chimie ou biochimie) :  
T.P. à substituer et crédits ECTS :  
Responsable du séjour :  
Dates du séjour : du au  
Heures/semaine :

Une moyenne de 5.0 ou plus aux examens de 2ième année du Bachelor est requise pour pouvoir demander la substitution d'un travail pratique (TP) de troisième année par un séjour d'initiation à la recherche équivalent, conformément aux articles A6 sexies et A7 sexies, alinéa 3, des règlements respectifs des BSc en chimie et en biochimie. Le séjour d'initiation à la recherche doit être effectué dans un laboratoire d'un groupe de recherche de la Section de chimie et biochimie.

**Les parties 1a, 1b, et 1c du présent formulaire doivent être totalement complétées AVANT le début du séjour d'initiation à la recherche.**

### 1b. ACCORD DES RESPONSABLES DU T.P., DU COURS ET DE L'INITIATION

Responsable du T.P., date et signature :

Responsable du cours, date et signature :

Responsable du séjour d'initiation, date et signature :

→ Envoyer à [conseil-etu-chimie-biochimie@unige.ch](mailto:conseil-etu-chimie-biochimie@unige.ch) pour la validation par le Président de la Section.

### 1c. RATIFICATION PAR LE PRÉSIDENT DE LA SECTION

Date et signature du Président de Section :

### 2. ÉVALUATION FINALE DU SEJOUR D'INITIATION A LA RECHERCHE

Le séjour a été effectué dans les règles de l'art et le certificat est accordé : OUI / NON

Les crédits ECTS correspondant aux T.P. substitués sont validés : OUI / NON

Date et signature du responsable du séjour :

En cas de réussite le Procès-Verbal de l'étudiant-e fera mention explicite de la réalisation du stage.